

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des Amis du Château de Grandson du 6 mai 2017 au Château de Grandson

Ordre du jour

- 1) Accueil, présences et approbation de l'ordre du jour**
- 2) Approbation du PV de l'assemblée générale ordinaire du 30 avril 2016**
- 3) Rapport d'activités 2016 et propositions du comité**
- 4) Rapport 2016 de la trésorière et des vérificateurs des comptes**
- 5) Elections statutaires**
- 6) Divers et propositions individuelles**

1) Accueil, présences et approbation de l'ordre du jour

Sylvie Gellein, intendante du château, est excusée, de même que Mme Ginnette Duvoisin, députée, M. Pascal Broulis, conseiller d'Etat ainsi que les préfets Evelyne Voutaz et Etienne Roy. Sont présents, M. François Payot, syndic de Grandson, M. Tristan Gratier président de la Fondation, Mme Carole Schelker, Présidente du Conseil communal de Grandson, Mme Eliane Stücki et M. Reto Barblan représentants des Concerts de Grandson, M. Daniel De Raemy, historien et Mme Sylviane Voirol-Doleyres Présidente d'honneur de notre association.

Parmi les membres du comité, sont présents : Carlos Atienza, Président, Marco Feidt et Alain Bonzon, vice-présidents, Myriam Jatton, trésorière, Annick Voirol, déléguée de la Fondation du château de Grandson, Serge Beuret secrétaire, Blanche Droz, Roger Néri, Rémy Contesse, Georgette David, Frédérique Margot, Péppé Provenzano et Hélène Villars. Sont excusés, Nicholas Ashdown, Michel Grenier et Antoine Borel.

Parmi les membres du comité, plusieurs membres sont partis, à savoir, Danielle Schneider, Marie-Line Matthey, Patrick Stroubhard et Etienne Borel. Ce dernier a décidé de prendre une année de congé. Il annoncera fin 2017 sa décision quant à son implication future dans l'association.

Ayant salué l'assemblée, Carlos Atienza demande une minute de silence en mémoire des proches disparus de nos membres, Romain Baud notamment.

2) Approbation du PV de l'assemblée générale ordinaire du 30 avril 2016

Le P.V est approuvé sans commentaire.

3) Rapport d'activités 2016 et propositions du comité

Marco Feidt prend la parole, au nom du comité. Il commence par un bref retour sur son arrivée dans notre association. En 2008, il était bénévole. Etienne Borel l'invite ensuite pour boire un verre. Le lendemain, il se retrouve en France pour ramener le surplus de cidre. Il entre au comité deux ans plus tard.

La fête de la St. Valentin 2016, que nous avons organisée, avait fait face à une vive concurrence. Les ventes de boissons en avaient souffert. E. Borel avait alors lancé un brainstorming. C'est à ce moment que s'est imposé le besoin d'une réorganisation du comité. Cela n'a pas pu se faire lors de l'assemblée générale de 2016 et de nouveaux contretemps sont venus perturber par la suite la fête médiévale. Marco pense en particulier au moment où le président a dû aller chercher en scooter les affichettes des prix. Depuis lors, deux comités ont été créés, un comité bureau qui se réunit très régulièrement et un comité élargi. Il a fallu mettre également de l'ordre dans les comptes car nous n'avons aucune vue d'ensemble. Cela ayant été fait, des mesures immédiates ont dû être prises avec, pour objectifs, l'augmentation des recettes et la diminution des dépenses. Des décisions, parfois difficiles, ont dû être prises mais elles étaient nécessaires à la survie de l'association.

Carlos Atienza reprend la parole pour la présentation de l'organigramme. Il rappelle le départ de Myriam Jatton à la fin de cette assemblée, le poste de trésorier est donc à pourvoir. Deux commissions ont été créées, l'une pour la fête médiévale, la seconde pour les autres manifestations. Le but du comité restreint est de traiter les affaires courantes et d'assurer ainsi un suivi.

Alain Bonzon revient ensuite sur la fête médiévale de 2016. Nous avons eu 5400 visiteurs soit une légère augmentation par rapport à 2015. Nous avons bon espoir de faire mieux encore lors de la prochaine édition. Les incidents de 2016 ont conduit à une réorganisation de la fête médiévale. Ainsi, des postes de responsables ont été créés et ces postes ont été doublés. Le but étant de pouvoir savoir à qui s'adresser en cas de problème. Plusieurs postes restent malgré tout vacants (trésorier et bénévoles en particulier). Alain profite de l'occasion pour lancer un appel aux personnes intéressées pour nous rejoindre au comité. Un nouveau thème sera proposé chaque année pour introduire de la nouveauté à chaque édition. Pour 2017 le thème retenu est le médiéval-fantastique. Les prix d'entrée seront modifiés. Nous avons obtenu le soutien de la Fondation et de la commune à ce sujet. Ainsi, une participation de 2 frs sera demandée en guise de soutien aux Amis du château, même pour les grandsonnois.

Le comité réfléchit à de nouvelles manifestations. Certains financements ont dû être interrompus (Concerts de Grandson), pour nous remettre à flots. Le 24 juin, lors de l'inauguration de la rue Haute, nous aurons deux stands de boissons en collaboration avec le BMX du nord-vaudois. Nous saisirons cette opportunité pour remplir nos caisses. Carlos Atienza termine en soulignant les bonnes relations que nous entretenons avec la Fondation et avec la municipalité de Grandson.

Concernant les nouvelles manifestations, une personne de l'assemblée propose d'organiser un repas au château, comme cela se fait à Chillon (avec un grand succès). Marco Feidt lui répond que la cuisine du château n'est malheureusement pas équipée. Il s'agit là néanmoins d'une bonne idée. Enfin, Anne Liaudet fait remarquer au comité que la fête médiévale 2017 correspond à l'ouverture des jardins musicaux de Cernier. Nous n'avons pas le même public, lui répond Marco, et la fête médiévale se tient traditionnellement à la mi-août.

4) Rapport 2016 de la trésorière et des vérificateurs des comptes

Myriam Jatton précise d'emblée que, sans les mesures prises par le comité, il n'y aurait pas eu de fête médiévale en 2017. Les comptes pour l'édition de 2016 sont déficitaires de 4000 frs. Les repas expliquent les entrées, les cachets aux artistes les dépenses. Une discussion avec la municipalité est prévue pour savoir si la commune de Grandson prendra à sa charge le déficit. Sylviane Voirol ne

s'étonne pas de ce résultat, elle estime que les investissements sont à la mesure de l'ampleur de la fête. Carlos Atienza ajoute que les prix ont pris l'ascenseur pour les artistes mais se félicite des négociations menées pour 2017.

Myriam Jaton reprend. Elle annonce une perte de 1800 francs pour la St Valentin (peu de boissons vendues). L'Association a perdu plus de 200 membres, suite au non paiement des cotisations. 2000 frs ont néanmoins été récoltés grâce aux rappels. 17000 frs ont été engrangés avec les cotisations.

Eliane Stücki, Présidente des Concerts de Grandson, met en doute la participation annoncée par Myriam à son association (1500 frs au lieu de 3000). Elle rappelle que les finances sont à cheval sur 2 années civiles.

Les comptes de 2016 ont été bouclés avec un bénéfice de 3800 frs et un capital de 10900 frs pour début 2017. Myriam Jaton souligne que les années 2013 à 2015 étaient déficitaires. Les bons résultats de 2016 doivent par ailleurs être nuancés : sans la participation de la commune nous aurions des pertes à hauteur de 800 frs. Il faudrait augmenter le capital à 15000-18000 frs. Myriam Jaton termine en ajoutant que la garantie de déficit que nous avons auprès de la commune ne sera plus fixe (4800 frs) mais variable en fonction de la situation.

René-Pierre Dériaz, vérificateur des comptes, lit le rapport de la commission. La commission s'est réunie le 24 avril 2017 en présence de Myriam Jaton et Marco Feidt. Son rapport fait mention de comptes « conformes et claires ». René-Pierre Dériaz adresse ses remerciements à la trésorière. L'assemblée se joint à lui par des applaudissements. Werner Schneider quitte la commission, Anne Chaudel est élue à sa succession.

5) Elections statutaires

Le comité déplore plusieurs départs (voir point 1). Les autres continuent. Trois nouvelles personnes arrivent Annick Voirol, Peppe Provenzano et Serge Beuret. Carlos Atienza est élu par acclamation comme nouveau président !

6) Divers et propositions individuelles

Tristan Gratier salue le jeune comité. Il se réjouit de l'excellente relation entre la Fondation et le comité des Amis du château qui travaillent main dans la main. La Fondation de la FKKG est en difficultés, notamment en raison des incertitudes liées au pater et à sa succession. Le château de Grandson prend de belles allures et la Fondation revoit sa stratégie. Elle cherche un nouveau public, avec un slogan « le château où naissent les passions ». Il remercie les « passeurs de culture » que sont les membres de notre association qui transmettent des valeurs du château. La fête médiévale est un prétexte au partage contre l'individualisme ambiant. « Applaudissez-vous ! »

François Payot salue l'assemblée. Il ne cache pas sa crainte de l'assoupissement de l'association et nous encourage à trouver de nouveaux membres. Grandson est cité parmi les plus beaux villages de Suisse grâce notamment au château. Les financements en son enceinte en permis d'en faire le 4^{ème} château le plus visité de Suisse. Le syndic invite ensuite à venir fêter le renouveau de la rue Haute, le 24 juin. Il rappelle également le tir à l'arbalète, les 13 et 14 mai. Enfin, il termine en réitérant son espoir de voir davantage de membres aux Amis du château et également plus de visiteurs.

M. Taillefer prend ensuite la parole. Il partage sa crainte de voir disparaître le musée régional du château. Il demande l'intervention de la Fondation et des Amis. François Payot relève que la question de la juxtaposition des expositions au château est une question interne à la Fondation.

Eliane Stücki demande au comité de se positionner quant à l'accueil des Concerts de Grandson. Carlos Atienza lui répond que la question sera débattue très prochainement, il souligne l'importance des paramètres économiques. Il propose à Mme de Stücki de reprendre ultérieurement cette discussion. Cette dernière accepte la proposition et profite de l'occasion pour présenter le programme 2018 des Concerts de Grandson. M. Chollet, propose une modification de la disposition de la salle pour les années à venir. Il regrette de faire face aux fenêtres, en particulier en raison du beamer. Alain Bonzon annonce notre volonté d'accroître notre visibilité sur les réseaux sociaux. Nicholas Aschdown, notre responsable média termine en ce moment une formation et se chargera par la suite de cette tâche. Alain termine en renouvelant son appel à nous rejoindre au comité.

L'assemblée est levée à 11h51. La parole est donnée à Daniel De Raemy pour sa présentation.

Le Président : M. Carlos Atienza

Le secrétaire : M. Serge Beuret